

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE

ÉPREUVE A OPTION

Sylvia ESTIENNE, Patrice HAMON

Coefficient : 3

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 30 minutes (20mn d'exposé ; 10 mn de questions)

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Cette année encore, le jury a eu la satisfaction d'entendre une majorité d'exposés nourris, qui ont occupé pleinement les 20 mn imparties. Les exposés présentés ont tous été honorables, à de rares exceptions. Quelques-uns, par exemple « Tribunaux et procès dans l'Athènes classique » et « Rome et ses provinces », ont été tout à fait réussis. Les meilleures prestations ont su allier à des connaissances solides une bonne analyse du sujet et une grande clarté de l'exposé. Une bonne demi-douzaine de prestations se sont néanmoins révélées décevantes, tant par l'insuffisance des acquis que par la confusion de l'argumentation. L'objectif du jury reste d'évaluer la culture historique des candidats antiques et leur capacité à mettre en contexte les œuvres et les auteurs qu'ils ont l'habitude de lire et de commenter : il faudrait que les candidats en aient une plus claire conscience. Dans l'ensemble, l'épreuve est préparée avec sérieux et les conseils formulés dans les rapports précédents ont été suivis. Nous renvoyons à nouveau, pour l'organisation pratique et la méthode, à ces rapports. Quelques points posent encore souvent problème, y compris dans des exposés globalement satisfaisants. Il convient donc d'y revenir plus en détail.

Le plus important, déjà évoqué l'an dernier, concerne la compréhension du sujet. Un sujet tel que « Périclès » semble *a priori* ne pas poser de difficulté majeure, même si c'est une erreur de le réduire aux grands travaux. D'autres sujets, apparemment simples, ne le sont pas toujours : traiter du « temple grec » exige de commencer par une définition, si possible en ayant recours à l'étymologie (quel[s] mot[s] grec[s] pour désigner ce que nous appelons un temple ?) et en établissant des distinctions préliminaires avec d'autres notions voisines (sanctuaire, etc.) ; il est dommage que l'exemple choisi ait été le Parthénon, qui n'est pas un temple, et qu'en outre « Parthénon » ait été systématiquement confondu avec « Acropole ». « L'économie athénienne » peut sembler un sujet difficile : on n'exige pas du candidat ou de la candidate qu'il ou elle sache tout, mais on attend d'abord qu'il ou elle s'interroge, pendant sa préparation, sur le sens du mot « économie », dans le but de délimiter l'étendue du sujet : production, échanges, consommation, rôle de la cité-Etat, en soulignant le cas échéant que de

telles notions sont modernes, mais peuvent s'appliquer, *mutatis mutandis*, aux réalités antiques.

Il arrive assez souvent que la réflexion préliminaire qu'appelle tout sujet (qu'il soit classique ou plus inattendu) soit négligée. Ainsi, un sujet comme « 133 av. J.-C. » n'est pas une reformulation du sujet classique sur Tiberius Sempronius Gracchus, mais invite le candidat, à partir des différents événements marquants de cette année, à s'interroger sur la domination de Rome dans le bassin méditerranéen et son impact sur la cité elle-même. Lorsque le sujet est mal analysé, l'exposé risque bien souvent de se réduire à une suite de fiches scolaires, cousues les unes après les autres sans logique (une fiche sur la statuaire à propos du temple grec, une fiche sur les finances publiques à propos de l'économie athénienne, une fiche sur les distributions frumentaires à propos du ravitaillement de Rome etc). Le ou la candidat(e) peut traiter de questions connexes, mais cela revient en général à un hors-sujet et le résultat est presque toujours décevant. « La monarchie en Grèce classique » a ainsi donné lieu à un développement incongru sur l'oligarchie ; « Les cités dans l'empire, d'Auguste à Trajan » à de longs excursus sur la romanisation des provinciaux et sur Rome, vitrine de l'Empire.

Le jury fait toujours la différence entre un sujet d'histoire événementielle et un sujet concernant un thème plus général. Il apprécie tout spécialement l'effort de définition et d'analyse que suppose en particulier ce deuxième type de sujet. Certains candidats se sont tirés très honorablement de sujets *a priori* inhabituels (« Combattre et mourir pour Athènes au Ve et au IVe s. av. J.-C. », « Le Palatin », « Rome et l'Égypte »). Le jury fait alors montre de compréhension pour une lacune sur tel ou tel aspect ; il ne peut accepter en revanche que le sujet ne soit pas traité ou qu'il soit détourné vers autre chose. Les candidat(e)s doivent avoir confiance en leur propre capacité de réflexion, plutôt que de se réfugier dans leurs fiches.

Si le jury a donc fait preuve d'indulgence à l'écoute des candidats attentifs à traiter le sujet et à développer une réflexion personnelle, malgré quelques lacunes ou quelques incertitudes, il a pu sanctionner l'accumulation désordonnée de connaissances plus ou moins bien maîtrisées. Il a regretté notamment des confusions graves (comices réunis dans la curie ; consuls désignés par les sénateurs ; citoyenneté romaine et droit latin), à côté d'autres, plus vénielles mais néanmoins récurrentes, (question agraire et crise agricole ; ordre juridique et classe sociale ; *villa* et *domus*...).

Sujets

Histoire grecque

Athènes, de 483 à 449 av. J.-C.

Le monde grec en 411 av. J.-C.

Athènes de 405 à 399 av. J.-C.

Périclès

Xénophon, acteur et témoin de son temps

Combattre et mourir pour Athènes au Ve et au IVe s. av. J.-C.

L'économie athénienne au Ve et au IVe s. av. J.-C.

Tribunaux et procès dans l'Athènes classique

Les hoplites dans les cités grecques

Le temple grec

Maîtres et esclaves dans la Grèce classique

La monarchie (tyrannie et royauté) dans la Grèce classique

Trois sanctuaires panhelléniques : Olympie, Delphes, Eleusis

Histoire romaine

133 av. J.-C.

Marius

Pompée et César

Le second triumvirat

Néron

Rome et les Italiens, des Gracques à la guerre Sociale

Le tribunat de la plèbe, des Gracques à Auguste

La dictature à Rome

Les élections à Rome

Les chevaliers et la vie publique des Gracques à Trajan

Rome et ses provinces, de 133 av. J.-C. à Trajan

Les cités dans l'empire, d'Auguste à Trajan

Le Palatin

Célébrer la victoire, de Marius à Trajan

Le ravitaillement de Rome, des Gracques à Trajan

Rome et l'Égypte